

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BONNE VUE OPTIC » en abrégé « BVO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE RESIDENTIELLE RUE DU COMPLEXE, Lot 1742,
Ilot 97

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 08/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BONNE VUE OPTIC » en abrégé «
BVO »

Objet : - Vente de Verres correcteurs et accessoires de lunette ;

- Contrôle de vue ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous les biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

Et généralement, toute opération financière, commerciale, industrielle, mobilière et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE RESIDENTIELLE RUE DU COMPLEXE, Lot 1742,
Ilot 97

Dirigeant(s) Mme HORO Kiboulou (GÉRANT), Mme KOUADIO AKISSI MARIE ESTELLE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03512 du 14/06/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44357/GTCA/RC/2023 du 14/06/2023

